

## Les genres littéraires

Le genre littéraire d'un texte dépend d'un certain nombre de caractéristiques concernant sa forme et son contenu, indépendamment de l'époque à laquelle il appartient.

Il existe deux formes d'écriture : l'écriture en vers, et l'écriture en prose.

On peut distinguer quatre grandes catégories dans la littérature :

### I) Les genres narratifs

- Autobiographie** : Récit de la vie d'un auteur écrit par l'auteur lui-même.  
→ exemple : Jean-Jacques Rousseau, *Confessions* (1789)
- Autofiction** : Récit inspiré de la vie de l'auteur.  
→ exemple : Frédéric Beigbeder, *99 francs* (2000)
- Journal intime**: Récit au jour le jour de la vie d'une personne par elle-même.  
→ exemple : Anne Franck, *Journal* (1947)
- Biographie** : Récit de la vie d'une personne.  
→ exemple : Henri Troyat, *Baudelaire* (1993)
- Conte** : Récit assez court d'événements imaginaires et présentés comme tels.  
→ exemple : Charles Perrault, *La Belle au bois dormant* (1696)
- Nouvelle** : Bref récit, se terminant souvent par une chute.  
→ exemple : Guy de Maupassant, *Aux champs* (1882)
- Roman** : Récit long, en prose. On peut distinguer plusieurs types de romans (réaliste, historique, psychologique, fantastique, science-fiction, policier, etc.).  
→ exemple : Miguel de Cervantes, *L'Ingénieux Hidalgo Don Quichotte de la Manche* (1605)

### II) Les genres poétiques

Pour la poésie, on parle moins de différents genres que de différentes formes, dont voici les principales :

- le sonnet** : poème de quatorze vers répondant à des règles très précises, pouvant varier selon les pays.  
→ exemple : Pierre de Ronsard, *Sonnets pour Hélène* (1578)
- l'ode** : poème lyrique divisé en strophes de même longueur et mesure.  
→ Théodore de Banville, *Odes funambulesques* (1858)
- la ballade** : poème comprenant un refrain.  
→ exemple : François Villon, « Frères humains... » (1489)
- le rondeau** : poème de treize vers dont les premiers mots sont repris dans la deuxième et troisième strophe.  
→ exemple : Charles d'Orléans, « Le temps a laissé son manteau... » (déb.XVe siècle)

- **Épopée** : Poème narratif qui chante les exploits guerriers d'un héros hors du commun. Le merveilleux y joue un rôle et les héros sont dénués de psychologie.  
→ exemple : Homère, *L'Iliade* et *L'Odyssée* (VIIIème siècle avant J.-C.)

### **III) Les genres théâtraux**

- **Tragédie** : Pièce de théâtre dans laquelle les héros sont de rang élevé, les événements exceptionnels et la fin malheureuse. Les sentiments qu'elle vise à inspirer sont la terreur et la pitié.  
→ exemple : Jean Racine, *Britannicus* (1669)
- **Comédie** : Pièce de théâtre qui met en scène des personnages de condition moyenne, se terminant bien, et dont le but est de faire rire.  
→ exemple : Molière, *Tartuffe* (1664)
- **Drame** : pièce de théâtre mêlant tragique et comique.  
→ exemple : Victor Hugo, *Hernani* (1830)
- **Farce** : Petite pièce de théâtre d'un comique volontairement primaire et grossier.  
→ *La Farce de Maître Pathelin* (1485)

### **IV) Les genres argumentatifs**

- **Discours** : Développement oratoire prononcé devant un groupe de personnes.  
→ exemple : Martin Luther King, « I have a dream... » (1963)
- **Essai** : Ouvrage de réflexion personnelle, de forme très libre.  
→ exemple : Michel de Montaigne, *Essais* (1580)
- **Pamphlet** : Texte polémique qui attaque violemment une personne ou une idée.  
→ exemple : Voltaire, *De l'horrible danger de la lecture* (1765)
- **Apologue** : Petit récit illustrant une leçon. Il peut prendre la forme d'un conte, d'une fable, d'une utopie...  
→ Voltaire, *Candide* (1759) : il s'agit d'un conte philosophique.
- **Fable** : Petit récit souvent en vers, accompagné d'une moralité.  
→ La Fontaine, *Fables* (1694)
- **Utopie** : Conception imaginaire d'une société idéale, visant à critiquer la société réelle.  
→ Thomas More, *Utopia* (1516)

Certains genres sont à la croisée de plusieurs catégories : l'épopée, par exemple, peut être à la fois rattachée au genre narratif et au genre poétique.

À ces quatre grandes catégories, on peut ajouter le **genre épistolaire**, qui peut être lié tantôt au récit (**roman épistolaire** : Montesquieu, *Lettres persanes*, 1721) tantôt

à l'argumentation (**lettre ouverte** : Emile Zola, « J'accuse ! », 1898).